

# TRAVAUX DE RÉAMÉNAGEMENT DE LA ROUTE DÉPARTEMENTALE

**D57**



## Paysagement et empreinte carbone

L'EPA Sénart est attentif à la réduction de l'empreinte carbone du projet :

- » l'aménagement paysager, destiné tant à réduire le bruit qu'à abriter la biodiversité, prévoit la plantation d'arbres et arbustes ainsi que l'élévation de merlons de terre,
- » les anciennes voiries non-utilisées seront déconstruites et préparées pour une remise en gestion agricole,
- » des noues seront creusées pour faciliter l'écoulement des eaux et favoriser l'infiltration,
- » le traitement paysager arboré et ses bordures sont conçus pour dissuader le stationnement des poids lourds le long de la voie.



Région  
**Île de France**

**seine & marne**  
LE DÉPARTEMENT

**EPA SENART**

**Réau**

**MOISSY**  
CRAMAYEL

**Grand Paris Sud**  
Seine-Essonne-Sénart

